



DECLARATION INTERSYNDICALE FO-CGT-SNU AU CE DU 24 MAI 2019

Depuis le 4 avril dernier, la Direction se trouve en possession d'un préavis de grève pour l'établissement de Pole Emploi des Pays de la Loire qui lui a été adressé par les organisations syndicales FORCE OUVRIERE, CGT, et SNU.

Suite à ce préavis, les agents du site de Saint Herblain ont massivement été en grève les 11, 15, 29 avril et 9 mai derniers afin de dénoncer leurs conditions de travail dévastatrices et de mettre en avant une revendication majeure, celle de l'augmentation des effectifs.

Force est de constater, qu'à ce jour, séance plénière du CEt du 24 mai, la Direction n'a toujours pas ouvert de négociations avec les organisations syndicales dépositaires du préavis de grève. Ces organisations syndicales n'ont, pourtant, eu de cesse, par toutes les voies possibles, de réclamer d'être reçues. Notre dernier courrier intersyndical en date du 14 mai dernier est resté lettre morte.

Pire encore, les agents qui exercent, en toute légalité, leur droit de grève sont intimidés et stigmatisés en public, notamment lors de séminaires régionaux. La direction expliquant même aux collègues convoqués que les agents et encadrants de Saint Herblain seraient de « mauvais élèves », directement responsables de leurs conditions de travail, eu égard à leur manque d'organisation !

Pour l'intersyndicale, ces discours méprisants sont intolérables !

Face à ce déni de la souffrance au travail, face à ces manquements, ces agissements, et autres propos inqualifiables de la part de la Direction, laquelle, d'un revers de main, et dans un mépris total du personnel, de ses représentants et les fondamentaux du code du travail, les organisations syndicales FORCE OUVRIERE, CGT et SNU ont réagi, dans leurs prérogatives et avec les moyens qui sont les leurs.

Ainsi, le CHSCT, réuni en séance exceptionnelle le 30 avril dernier, a voté le déclenchement d'une procédure pour Danger Grave et Imminent.

A cette situation s'ajoutent les pressions quotidiennes que subissent les personnels de Pôle Emploi, quel que soit leur niveau de responsabilité. La liste des agences en grande difficulté s'allonge : après Angers Europe, Challans puis Saint Herblain, on peut citer, entre autres, Nantes Sainte Luce. Elles font toutes les frais des stratégies néfastes et délibérées des directions DG/DR.

Dans ce contexte il est inconcevable pour les organisations syndicales CGT, FORCE OUVRIERE et SNU de siéger au CEt de ce jour comme de rien n'était. Nous condamnons l'attitude de la Direction à l'égard de nos collègues dont la santé physique et intellectuelle est en danger et refusent de servir de caution. Nous rappelons à la Direction les obligations légales qui sont les siennes en matière de protection du personnel et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour la placer face à ses responsabilités. Nous exigeons qu'une séance de négociation soit ouverte ce jour et que le CEt ordinaire soit reporté.

L'intersyndicale renouvelle son soutien plein et entier aux collègues de Saint Herblain et à tous les agents victimes de votre politique.